

BPJEPS – Spécialité animateur Mention Loisirs Tous Publics

**Brevet Professionnel de la Jeunesse, de
l'Éducation Populaire et du Sport**



Métier

L'animateur titulaire du Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, mention Loisirs Tous Publics (BPJEPS LTP) est amené à travailler avec des enfants ou des adultes : animateur, animateur social, animateur de quartier, animateur de prévention, animateur de personnes âgées... Les missions de l'animateur de Proximité sont :

- Elaborer, accompagner et évaluer des projets d'animation de proximité.
- Favoriser les liens sociaux, dynamiser la vie locale et prévenir les tensions.
- Conduire des actions éducatives, de loisirs, de développement culturel et social.

Il met en œuvre des actions d'animation : auprès d'enfants, de jeunes ou d'adultes ; avec des groupes informels ou organisés ; avec des familles. Mais aussi, au sein de structures d'animation, de loisirs, de sports, de prévention, publiques ou privées sur un territoire donné.

Objectifs

L'animateur exerce en autonomie son activité professionnelle, en utilisant un ou des supports techniques dans le champ de la mention et dans la limite des cadres réglementaires.

Il est responsable de son action sur le plan pédagogique, technique et organisationnel. Il assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge.

Il a la responsabilité du projet d'animation qui s'inscrit dans le projet de la structure.

Les modes d'intervention qu'il développe s'inscrivent dans une logique de travail collectif et partenarial, prenant en compte notamment les démarches, d'éducation à la citoyenneté, de développement durable et de prévention des maltraitances.

Il encadre tout type de publics, dans tous lieux d'accueil ou de pratique au sein desquels il met en place un projet. Il peut être amené à diriger un accueil collectif de mineurs.

Il encadre des activités de découverte, d'animation et d'éducation.

Il construit des progressions pédagogiques lui permettant d'encadrer des activités éducatives et d'apprentissage.

Il accompagne des publics dans la réalisation de leurs projets...

 **Diplôme d'Etat de niveau 4**

 **Formation à :
LYON**

 **Prérequis :
Être majeur**


Dispositifs d'accès :
Formation Initiale
Formation Continue
Apprentissage
VAE - Validation des Acquis
de l'Expérience



Retrouvez l'ensemble des
dispositifs d'accès sur notre site
internet.

 **Durée de la formation :
14 mois**

Programme :
602 h de formation
pratique
602 h en entreprise

 **Financement :**
Consulter notre site internet
pour les financements et les
tarifs



Code RNCP 28557

Méthodes & outils pédagogiques

Pédagogie participative et active basée sur les expériences personnelles et professionnelles. Alternance des cours théoriques et techniques, d'ateliers, dossiers thématiques, exercices de simulation, groupe d'analyse de la pratique, rencontre avec des professionnels de l'animation et des employeurs. Dispositif d'accompagnement des stagiaires à l'obtention de leur diplôme par un suivi de formation individuel, de groupes, en référence au contrat pédagogique établi avec le stagiaire en début de formation. Mise en place d'un espace de réflexion et de suivi avec les tuteurs Utilisation de supports : documents polycopiés, audiovisuels, dossiers...

Compétences

UC1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure (UC transversale à tous les BPJEPS)

UC2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure.

UC3 : Conduire une action d'animation dans le champ de l'animation sociale

UC4 : Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation dans le champ « Loisirs Tous Public »

Certification

Le BPJEPS, diplôme du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale homologué niveau 4, est obtenu à l'issue de la validation de l'ensemble des UC. Le contenu comporte les éléments de formation du Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur. Le titulaire du BPJEPS LTP peut diriger un centre de loisirs sans hébergement de plus de 80 enfants, ouvert plus de 80 jours.

Check-list de l'inscription

- 1 - Consulter les conditions et modalités d'inscription sur notre site.
- 2 - Compléter le dossier d'inscription en ligne accompagné de l'ensemble des documents demandés.

Pour toute demande de renseignement :

Lyon : Service Admission Lyon - Valence

04 78 83 40 88

admission@ocellia.fr

Grenoble Echirolles : Service Admission Grenoble Echirolles

04 76 09 02 08

admissionsech@ocellia.fr

Retrouvez l'intégralité des informations de la formation sur notre site internet :



Centre de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 82.69.00313.69 auprès du préfet de la région Rhône Alpes.

Code NAF : 8542Z – Siret 302 938 832 00045 – Déclaration d'Activité n° 82690031369

Espace Lyon

Le Sémaphore
20 rue de la Claire CP 320
69337 Lyon Cedex 09

04 78 83 40 88
contactlyon@ocellia.fr

Espace Grenoble Echirolles

3 avenue Victor Hugo BP 165
38432 Echirolles Cedex

04 76 09 02 08
contactgrenoble@ocellia.fr

Espace Valence

103 avenue Maurice Faure
26000 Valence

04 75 86 30 55
contactvalence@ocellia.fr

Lyon - Grenoble - Valence
www.ocellia.fr

